

# CADRE ET CONTEXTE JURIDIQUE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCUI AIRF

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

## Interroger le cadre juridique pour repenser vos pratiques circulaires

En février 2020 est adoptée la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). Cette loi entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Parmi les mesures de cette loi : l'actuel "diagnostic déchet" réglementaire qui évolue vers un diagnostic "Produits - Équipements - Matériaux - Déchets" (PEMD) pour les réhabilitations significatives et les démolitions de bâtiments ou la mise en place d'une nouvelle filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment.

#### **PUBLIC**

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage.

# PRÉ-REQUIS

Aucun.

#### **OBJECTIFS**

- > définir le cadre juridique lié à l'économie circulaire en France
- > analyser le contexte et les objectifs du diagnostic Produits-Équipements-Matériaux-Déchets (PEMD)
- > prescrire un diagnostic PEMD
- > consulter et exploiter un diagnostic PEMD.

# **PÉDAGOGIE**

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelle

## ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

### **ANIMATION**

Fred ANDRE ou Caroline LECOINTE, Consultants-formateurs spécialisés en Économie Circulaire et réemploi.

### **DATES DES SESSIONS INTER**

le 10 mars 2026 - Distanciel le 5 novembre 2026 - Distanciel

PRIX NET: 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

# **EN INTRA**

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

**DEMANDE DE DEVIS :** intra@afpols.fr

# **DÉROULÉ & CONTENU**



#### **AVANT**

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?



## PENDANT - EN GROUPE

#### Quel est le cadre juridique de l'économie circulaire en France ?

- loi AGEC
- RE2020
- REP bâtiment

#### Dans quel contexte réglementaire s'inscrit le diagnostic PEMD ?

- que dit la loi ?
- quelles sont les opérations concernées ?
- quelles sont les obligations du diagnostic ?

## Quels sont les objectifs du diagnostic PEMD ?

- les objectifs au regard de la loi
- les objectifs pour le bailleur

## Comment prescrire un diagnostic PEMD?

- les points de vigilance en tant que maîtrise d'ouvrage
- les exigences du diagnostic
- l'importance de la digitalisation

## Comment consulter et exploiter un diagnostic PEMD ?

## Études de cas

Retour d'expérience de bailleurs sociaux / témoignages.



## APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.